



DÉLIBÉRATION

du 4 novembre 2025

Présents : 21 Excusés : 4 3 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE), Mme Sandrine SUTEAU (ayant donné pouvoir à Nadine YOU), Mme Turkan RENZO,</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Maria COURTAY</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 29 octobre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>5 nov 2025</u> Publiée, le <u>6 nov 2025</u> Notifiée, le	
Délibération n°25.6.01	<u>FINANCES</u> <i>Budget principal 2025 – décision modificative n°1</i>

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient, après 10 mois d'exécution budgétaire, d'adopter une décision modificative portant sur un ajustement des dépenses de FONCTIONNEMENT et d'INVESTISSEMENT à travers les inscriptions suivantes :

FONCTIONNEMENT	Prévu BP 2025	Proposition DM1
Dépenses		
CHAP 011 – Charges de gestion des services	1 188 754 €	35 000 €
CHAP 012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 531 406 €	15 000 €
CHAP 65 – Autres charges de gestion courante	415 380 €	5 000 €
CHAP 66 – Charges financières	11 317 €	4 000 €
CHAP 67 – Charges spécifiques	85 000 €	- 59 000 €
TOTAL DEPENSES		0 €

INVESTISSEMENT	Prévu BP 2025	Proposition DM1
Opérations		289 785 €
Programme 89 – Sol sportif	4 874 €	1 €
Programme 100 – Bâtiments	96 701 €	56 000 €
Programme 25_01 – Réhabilitation de l'Eglise Opération gérée en Autorisation de paiement	350 214 €	233 784 €
TOTAL DEPENSES	451 789 €	289 785 €
Recettes		
16 – Emprunt et dettes - Emprunt Banque des Territoires	0 €	1 100 000 €
TOTAL RECETTES	0 €	1 100 000 €

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'article L.2122-21 3^{ème} alinéa du Code général des collectivités territoriales ;
Considérant la présentation en commission des finances le 22 octobre 2025 ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (24 votants) :**

► **ADOPTER** la décision modificative n°1 du Budget Général 2025, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Maria COURTAY
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

